



COMMUNE  
DE  
**Saint-Christophe-du-Ligneron**  
85670

## **COMPTE RENDU DE SÉANCE** **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, en session ordinaire,  
**Lundi 11 Juin 2018 à 20 h 30.**

**Étaient présents** : Mmes et MM. Thierry RICHARDEAU, Président de séance, Jean-Claude BIRON, Michel QUAIREAU, Émilie BOCQUIER, Sylvia GUIHOT, Carine MIGNÉ, Jacques RIGALLEAU, Florent JOURDAN, Marie-Ange FOUQUET, Auguste GUILLET, Patrick CHANSON, Mathilde BRIAND, Maryse COUGNAUD, Malik RABIA et Michelle REGEASE.

**Absents et excusés** : Mmes et MM. Nadia RABREAU, Olivier ABILLARD (pouvoir à Jean-Claude BIRON), Isabelle AVERTY (pouvoir à Émilie BOCQUIER) et Sébastien SEGRET (pouvoir à Jacques RIGALLEAU).

**Absents** : MM. Jean-Christophe RAGUET et Henri de la ROCHE SAINT ANDRÉ.

**Secrétaire de séance** : M. Jacques RIGALLEAU.

Le compte-rendu de la réunion du 14 Mai 2018 est approuvé.

---

### ↳ **Ajout à l'ordre du jour**

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, le rajout des points suivants** :

- Les Loustics - Modification du règlement
- Interventions musiques pour les 2 écoles
- SPIE - Convention de servitude
- École publique - Transport vers le Restaurant scolaire
- École privée - Suppression de la 9<sup>ème</sup> classe

---

### ↳ **CHALLANS GOIS COMMUNAUTÉ**

#### ➤ **Conseil local de Vendée Eau – Désignation d'un représentant communal**

La Communauté de Communes Challans Gois Communauté a pris la compétence « eau » et adhère au Syndicat « Vendée Eau » depuis le 1<sup>er</sup> Janvier 2018.

Le règlement intérieur du syndicat prévoit la constitution de 8 Conseils locaux dont deux concernent le territoire communautaire, à savoir « Vie et Jaunay » pour la Commune de St Christophe du Ligneron et « Marais Breton et Iles » pour les dix autres communes. Ces Conseils locaux étant constitué des délégués au Comité Syndical de Vendée Eau désignés par les EPCI et d'un représentant par commune.

Après concertation, le Conseil Municipal **désigne, à l'unanimité, M. Patrick CHANSON**, Conseiller Municipal, afin de représenter la Commune au sein de ce syndicat.

## ↳ ÉCONOMIE ET FINANCES

### ➤ Décisions modificatives

#### - Réintégration des travaux

Le Conseil Municipal **décide d'établir une ouverture de crédits par décision modificative afin de réintégrer toutes les dépenses mandatées** aux comptes 2031 Frais d'études et 2033 Frais d'insertion concernant les **travaux du Centre bourg et du Pôle scolaire**, comme suit :

- En dépenses au compte 2151-041	75 952,70 €
- En dépenses au compte 2313-041	193 544,33 €
- En recettes au compte 2031-041	259 379,49 €
- En recettes au compte 2033-041	10 117,54 €

Résultat du vote à main levée : 18 votants, 17 pour et 1 abstention.

#### - Illuminations de Noël

Suite à une erreur d'imputation budgétaire sur le budget principal 2018, le Conseil Municipal **décide, à l'unanimité, d'établir un virement de crédits par décision modificative**, comme

suit : - En dépenses, au compte 2188-17	+ 839,00 €
- En dépenses, au compte 2188-OPFI	- 839,00 €

---

## ↳ URBANISME ET ENVIRONNEMENT

### ➤ Station de Traitement des eaux usées – Avenant au marché SAUR

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, l'avenant n° 1 de la SAUR** de La Roche sur Yon, présenté par le Cabinet SICAA Études de Belleville sur Vie, concernant la **construction de la Station de Traitement des eaux usées**, pour les **travaux supplémentaires suivants** :

- fourniture de remblais manquants,
- déplacement du coffret tarif jaune d'alimentation électrique,
- arrachage et évacuation des végétaux,
- fourniture et pose de buses béton,
- fourniture et mise en place de 400 m<sup>2</sup> de bâche tissée verte,
- réalisation d'un escalier pour l'accès à la plateforme avec rampe de chaque côté,

pour **un montant total de 17 830,00 € HT**.

### ➤ Assainissement – La Grande Brosse Tranche 3

Dans le cadre du zonage d'assainissement, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, le devis de l'entreprise SOCOVA TP** de Commequiers concernant **l'extension du réseau d'assainissement à La Grande Brosse Tranche 3**, pour **un montant de 24 695,00 € HT**.

### ➤ Vendée Eau – Aménagement zones tampons humides et reboisements à enjeu eau

Les projets d'aménagements de zones tampons humides et de reboisements s'inscrivent dans le cadre d'un Contrat Territorial visant l'amélioration de la qualité des eaux superficielles sur le bassin versant du barrage d'Apremont. Il s'agit d'une action concertée avec les acteurs locaux et inscrite dans le cadre d'une démarche volontaire.

Ce projet permettra de restaurer ou de créer des espaces tampons humides et des boisements (haies, bosquets et agroforesterie) entre le réseau hydrographique représenté par les cours d'eau principaux et les ruisseaux et les zones dites à risques. On appelle zones dites à risques, les terrains cultivés (drainés, à forte pente...) et les espaces imperméabilisés (zones urbaines, réseau routier...).

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Auguste GUILLET, élu chargé du dossier, le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de signer la convention présentée par Vendée Eau** de La Roche sur Yon, concernant **la restauration de deux mares situées au Plateau de la Brosse**, d'une superficie de 107 m<sup>2</sup> et 532 m<sup>2</sup>.

➤ **SYDEV – Travaux de maintenance de l'éclairage public Année 2018**

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, le versement de la contribution annuelle au SYDEV de la Roche sur Yon, concernant les travaux de maintenance de l'éclairage public pour l'année 2018, pour un coût de 4 611,00 € (425 points lumineux).**

➤ **ZAC Multisites – Acte modificatif PADIOLLEAU**

Dans le cadre de la ZAC Multisites - Secteur Centre 1<sup>ère</sup> phase, nous avons signé le 26 Septembre 2014 un **acte notarié avec M. et Mme Jean-Pierre PADIOLLEAU** concernant l'acquisition de parcelles pour ce projet.

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de passer un acte modificatif** pour régulariser l'oubli d'inscription sur l'acte cité ci-dessus de la **parcelle cadastrée section AB n° 595**, appartenant au même propriétaire.

➤ **ZAC Multisites secteur Centre 1<sup>ère</sup> phase - SPIE Convention de servitude**

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, de passer une convention de servitude avec le SYDEV de La Roche sur Yon, concernant l'implantation d'un poste de transformation sur les parcelles cadastrées section AB n° 374 et 375**, pour le raccordement électrique des parcelles de la ZAC Multisites secteur Centre 1<sup>ère</sup> phase.

---

↪ **BÂTIMENTS COMMUNAUX**

➤ **Restaurant Scolaire – Acquisition d'un four**

Le Conseil Municipal **accepte, à l'unanimité, le devis de la Société MENUET de Challans concernant l'acquisition de deux fours rational de démonstration, un de 6 niveaux et un de 10 niveaux, pour le Restaurant Scolaire, pour un montant total de 17 599,20 € TTC.**

---

↪ **PÔLE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE**

➤ **Travaux de construction - Avenant**

Dans le cadre des travaux de **construction d'un Pôle scolaire et périscolaire**, le Conseil Municipal **accepte l'avenant de l'Entreprise BLI de La Chaize le Vicomte, présenté par le Cabinet INTECO de Challans, pour le lot 16 - Électricité, Courants faibles, concernant les travaux suivants :**

- modification des luminaires et du Portier Interphone Vidéo,
- mise en place d'une sonnerie de cours et alerte PPMS,
- divers travaux électriques,
- suppression du poste Télévision,

pour **un montant total de 15 194,46 € TTC (9,07 % d'écart introduit par l'avenant).**

Résultat du vote à main levée : 18 votants, 17 pour et 1 contre.

➤ **Jeux extérieurs - Devis**

Dans le cadre de **l'aménagement du Pôle scolaire et périscolaire**, le Conseil Municipal **accepte les devis, pour les jeux extérieurs, comme suit :**

- **Groupe KASO de Lusignan concernant l'acquisition et l'installation d'une structure multifonctions Nature, de deux panneaux ludiques Xylophone et Langage des signes et du sol souple, pour un montant total de 20 892,00 € TTC,**
- **CASAL SPORT de Nantes concernant l'acquisition d'un panier de basket, pour un montant de 799,00 € TTC.**

Résultat du vote à main levée : 18 votants, 17 pour et 1 contre.

Madame Nadia RABREAU arrive à 21 heures 19 minutes.

---

➤ **Tableaux numériques - Devis**

Dans le cadre de l'aménagement du Pôle scolaire et périscolaire, le Conseil Municipal accepte le devis de la Maison des Communes de La Roche sur Yon, service e-Collectivités Vendée, concernant l'acquisition de 5 tableaux numériques, pour un montant total de 22 411,90 € TTC.

Résultat du vote à main levée : 19 votants, 18 pour et 1 contre.

---

↳ **VIE SCOLAIRE ET PÉRISCOLAIRE**

➤ **Accueil périscolaire Les Loustics - Modification du règlement**

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, les différentes modifications du règlement intérieur des « Loustics » : section centre de loisirs, accueil périscolaire et section animation jeunesse.

➤ **Interventions musicales dans les 2 écoles**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de s'inscrire pour les interventions Musique et Danse, pour les écoles souhaitant poursuivre, en l'occurrence l'École publique « Arc en Ciel » de St Christophe et de solliciter le Conseil Départemental de la Vendée pour l'accompagnement et l'organisation des interventions, pour l'année scolaire 2018/2019.

---

↳ **PERSONNEL COMMUNAL**

➤ **Modification du tableau des effectifs**

Afin de pérenniser le CAE-CUI démarré en 2017, il est nécessaire de créer le poste d'animation correspondant, le Conseil Municipal décide la création d'un poste d'Adjoint d'Animation, à temps non complet, 31 heures hebdomadaires, à compter du 1<sup>er</sup> Juillet 2018.

Résultat du vote à bulletin secret : 19 votants, 18 pour et 1 blanc.

---

↳ **DIVERS**

➤ **École publique - Transport vers le Restaurant scolaire**

Madame Émilie BOCQUIER prend la parole et nous informe qu'il a été nécessaire de prendre une décision rapide quant à l'annulation des transports des enfants de l'école publique vers le restaurant scolaire. En effet, la circulation est devenue trop dangereuse Rue de l'Ermitage et sur le parking suite aux travaux d'aménagement.

Pour l'information aux parents, une affiche a été apposée sur le panneau d'affichage afin d'expliquer cette situation. Le sujet sera à l'ordre du jour au conseil d'école du Jeudi 14 Juin prochain.

Nous comprenons les mécontentements de certaines familles mais la sécurité des enfants, des chauffeuses de car et des agents travaillant sur le chantier est primordiale.

Bien entendu, le Conseil Municipal regrette les conditions exceptionnelles auxquelles les enfants ont été exposés hier midi. Cependant, il soutient cette décision à l'unanimité et demande de la compréhension, de la patience et espère un temps plus clément au mois de juin.

Bien entendu, il regrette les conditions exceptionnelles auxquelles les enfants ont été exposés hier midi.

➤ **École privée – Suppression de la 9<sup>ème</sup> classe**

Madame Émilie BOCQUIER prend la parole et nous fait part de la décision de l'Inspection Académique concernant la suppression de la 9<sup>ème</sup> classe de l'École privée « Sainte Marie ». Malgré l'annonce d'une rentrée avec le plus grand nombre d'élèves depuis la création de l'école et des travaux d'agrandissement récents, l'Académie a validé la fermeture de la 9<sup>ème</sup> classe pour l'année 2018/2019. Le directeur Monsieur Bertrand DUGAST, les membres OGEC et APEL ont rendez-vous Mardi 19 Juin 2018 à la DEC (Direction de l'Enseignement Catholique) pour défendre l'école. Une pétition en ligne a été créée, Madame Emilie BOCQUIER enverra le lien aux élus souhaitant la cosigner.

Pour extrait, Affiché le 19 Juin 2018  
Le Maire, Thierry RICHARDEAU

